

**ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL
42700 FIRMINY**

Monsieur Bernard BONNE
Président du Conseil Général de la Loire
2 et 3 rue Charles De Gaulle
42022 ST ETIENNE cedex 01

Cc : Madame La Préfète de la Loire
Monsieur le Maire de Firminy et Conseiller général

Firminy le 13 octobre 2014

Monsieur le Président,

Par le courrier ci-joint, vous trouverez la liste non exhaustive des promesses quant à la tenue d'une réunion au CG 42 avec tous les partenaires. Force est de constater que malgré vos engagements dans ces différents courriers, à ce jour nous sommes toujours dans l'attente d'un rendez-vous.

Nous vous avons demandé, ainsi que Monsieur le Maire à de nombreuses reprises, que l'étude hydraulique et faune flore soit conduite en parallèle. Nous espérons que cela aura été fait.

Nous sommes lassés par cette situation et ces faux engagements, Notre association qui représente les habitants qui subissent tout cela, ne veut plus attendre, notre patience a été mise à rude épreuve, en conséquence **elle va donc appeler à des actions significatives qui auront pour objectif de dénoncer l'immobilisme des pouvoirs publics et des autorités et ainsi les placer devant leurs responsabilités.**

Pour ce qui concerne la sécurisation du Boulevard Fayol, Le Conseil Général s'était engagé, dans l'attente de la réalisation du contournement, à financer 3 plateaux traversant.

La ville de Firminy a finalement opté pour le choix de feux comportementaux au droit de l'école de Fayol. Pour le plateau qui était prévu au niveau de l'Amicale de Fayol Gaffard, la ville a installé des feux tricolores. Ces deux réalisations se sont faites en accord avec notre Association, bien que nous ayons souhaité un feu comportemental au niveau de l'Amicale.

Nous ne comprenons pas que Conseil Général se refuse à faire un effort significatif quant au financement du plateau traversant au carrefour des Perrières, alors qu'aucun centime n'a été pas mis pour sécuriser ce tronçon de route départementale. A se souvenir que vous êtes entièrement responsable de l'annulation de la DUP et que le crédit destiné à la construction du giratoire du Bas de la Côte, a été réaffecté ailleurs.

D'autre-part devant toutes les informations contradictoires qui nous parviennent de Monsieur Marc PETIT et vous-même, nous souhaitons que vous organisiez une réunion rapidement, cela avant la fin de l'année, avec Monsieur le Maire et Conseiller Général, où nous serons présents, afin d'éclaircir la situation. Nous sollicitons Monsieur le Maire par courrier.

Veillez trouver en pièce jointe les correspondances que nous adressons à Madame La Préfète et à Monsieur le Maire et Conseiller Général de Firminy.
Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à notre courrier et dans l'espoir d'un rendez-vous rapide comme maintes fois promis.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.



Marie COLARD
Co-Présidente

(Courrier à m'adresser : 20 rue des Aubépines 42700 FIRMINY)
assodefense_fayol@yahoo.fr

Les membres du bureau :

Marie Paule BROUSSARD-Daniel CARTIER-Fernand CHAPIGNAC-René DUFAUT-Gérard
DUPUY- Monique FAURE-Patricia RIBBES-Elisabeth TYR- Robert VALLA-Louis
VOLTINI-

Nb : Ce courrier et la réponse que vous voudrez bien apporter, seront consultables sur notre site <http://www.firminyfayoldeviation.fr>